



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBRAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBRAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSE est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE



Tintigny, le 25 février 2010

Commune de Chiny Compte rendu de la CLDR du 22 février 2010

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement. Mme Vanessa SUBLET, stagiaire.
Impact sprl : M. Stéphane MOTTIAUX

CLDR : Voir liste jointe
Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 14 décembre 2009
2. Examen des fiches projets prioritaires et débats
3. Classement des actions en lots
4. Calendrier 2010
5. Approbation du rapport annuel
6. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009 et des documents envoyés

Le compte-rendu est approuvé par les membres de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE distribue des exemplaires du rapport annuel pour que les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance. Ce sujet sera abordé en fin de réunion.

2. Examen des fiches prioritaires et débats

Bruno ECHTERBILLE rappelle le défi du PCDR de la commune de Chiny « En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une **perspective durable** et sera une commune **créative, partenaire et solidaire** » et les 7 objectifs de développement :

1. Favoriser les **initiatives locales** et les partenariats transcommunaux pour développer la **vie associative et culturelle**.
 2. Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti** et la **mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**.
 4. Créer des incitants favorables à un **développement économique** endogène en misant sur la **créativité**.
 5. Renforcer et diversifier **l'attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
 6. Faire du secteur de **l'agriculture et des ressources naturelles** des acteurs intégrés du développement local.
- | |
|--|
| 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés. |
|--|

Stéphane MOTTIAUX met à disposition plusieurs jeux des 6 fiches projets prioritaires et explique qu'il peut répondre, dans la limite de ses compétences, aux questions.

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table examine deux fiches projets et un rapporteur est désigné.
- Les groupes disposent d'une trentaine de minutes pour évaluer les fiches projets et d'un formulaire d'évaluation pour les y aider (Le projet ... répond au défi ? répond au maximum d'objectifs de développement ? prend en compte le développement durable ? répond à d'autres besoins ? quels sont les critères de réussites pour le projet ? – voir document en annexes).
- Après le travail en petit groupe, les fiches projet sont évoquées une à une : le rapporteur indique les résultats de chaque table puis la parole est donnée à l'assemblée.

Les critères d'analyse des fiches projets sont rappelés :

- ❖ Répond au défi ?
- ❖ Répond à un maximum d'objectifs de développement ?
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille) ?
- ❖ Autres besoins ?
- ❖ Des critères de réussites ?

Monsieur ROBRAIN souhaiterait que les projets en attente de l'ancien PCDR, et notamment le lavoir de Suxy, soient réintégrés dans le lot 3 du PCDR en cours d'élaboration.

Développement de la production énergétique de la Semois

Le projet de roue à aube sur la Semois est considéré comme intéressant d'un point de vue patrimonial et touristique. Il permet de valoriser le site du Pont Saint-Nicolas et du Moulin CAMBIER.

Un point négatif reste l'accessibilité voiture. Il est important de résoudre ce problème d'accès et de parking au moulin qui se révèlent actuellement dangereux (notamment pour les personnes âgées), peu sûr (difficulté de se croiser en voiture, manœuvres difficiles), tout en gardant la « typicité » du lieu. La question de l'accessibilité du site devra donc être résolue pour répondre aux besoins des usagers, notamment en termes de sécurité tout en prenant en compte son intégration paysagère.

Mise en place d'un réseau de voies lentes

Le groupe indique que ce projet est intéressant car il permettra une communication entre les villages. A noter que certains villages sont plus difficilement reliés aux autres villages (ex : Suxy).

C'est un projet important qui pourrait être réalisé en plusieurs phases. Bruno ECHTERBILLE indique que ce phasage pourrait être basé sur une hiérarchisation des chemins selon leur utilité (cf. CLDR du 14 décembre 2009). Il faut souligner qu'une signalétique et une information appropriées sont aussi importantes que l'aménagement du chemin proprement dit.

Réhabilitation de la Chapelle de Jamoigne en maison des associations.

Les participants se posent la question des possibilités d'accroître la luminosité depuis le versant sud. Les participants se demandent si une réflexion approfondie a été menée en matière de conception (isolation acoustique et thermique, localisation des fenêtres) et sur le mode de chauffage (bois,...). Il serait aussi important d'avoir l'avis de l'urbanisme en ce qui concerne l'extension du bâtiment. La réunion du 08 mars permettra de porter un éclairage sur diverses questions telles que : quelles sont les associations qui pourront utiliser, les réactions des riverains ...

Création d'atelier rural

Actuellement, les éléments concernant cette fiche ne sont pas encore très nombreux. Toutefois, il est utile de rappeler qu'un atelier rural doit conserver un caractère polyvalent et jouer un rôle de stimulation économique au niveau communal en accueillant des TPE, des jeunes entrepreneurs, des entreprises d'économie sociale, ...

La localisation est prévue sur le site des quatre vents (Izel) et correspond aux orientations d'aménagements proposées par le schéma de structure en cours de réalisation.

Un participant pose la question de savoir à qui sera réservé l'atelier rural. Ce bâtiment sera un bâtiment communal qui pourra accueillir des entreprises soit du territoire, soit extérieures en recherche d'espace (et développer l'emploi dans la région).

Aménagements de convivialité de Prouvy

Les habitants soulignent que le projet tient compte des remarques qui ont été faites lors des différentes réunions de consultation et visites de terrain.

Les participants indiquent que le projet répond au défi en termes de convivialité, sécurité, attractivité. Le projet contribue principalement à l'objectif de développement n°1. Il favorise le développement durable notamment par la plantation d'arbres, la valorisation de la ballade sur la réserve naturelle (volet environnement), la valorisation des usoirs (volet patrimoine), l'installation de bancs (volet social – convivialité).

Un des autres besoins qui pourrait être atteint via la fiche projet c'est la restauration du patrimoine : usoirs, bâtiment (château, St Appoline), les coutumes, l'histoire du village.

Des critères de réussite du projet pourraient être :

- 75% du respect de la charte des usoirs
- L'occupation des gîtes
- La population impliquée dans l'entretien (dynamisme)

Création d'un lieu de rencontre à Moyen

Selon le rapporteur du groupe, le projet correspond bien au défi : partenaire, solidaire et durable. Il répond à plusieurs objectifs de développement : 1, 2, 6 (usage du bâtiment dans le cadre des activités autour de la réserve naturelle) et 7 (cf. le bâtiment).

En termes de développement durable, le bâtiment est prévu avec une isolation permettant un faible coût énergétique. Le chauffage d'appoint pourrait être à pellet.

Les critères de réussites seraient surtout la diversification du type d'activités réalisées dans le bâtiment (aspect qualitatif).

3. Classement des actions en lots

Méthode :

- Les membres de la CLDR sont répartis en trois tables. Chaque table travaille sur une liste d'actions distribuée en séance.
- Les groupes disposent d'une vingtaine de minutes pour proposer un classement des actions.
- Après le travail en petit groupe, le rapporteur indique ses propositions pour le lot 1 puis la parole est donnée à l'assemblée. On procède de la même manière pour le lot 2.

Les éléments de critères à prendre en compte sont rappelés :

- ❖ Rapidité et facilité de mise en œuvre
- ❖ Complète les projets
- ❖ Répond aux maximums d'objectifs de développement
- ❖ Prend en compte le développement durable (cf. grille)
- ❖ Implication de la population

Les membres de la CLDR s'accordent sur la répartition suivante

Actions en cours

- Sauvegarde et valorisation du patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies (projet citoyen)
- Soutien d'un développement territorial adapté via l'agence de développement local transcommunal Chiny-Florenville

Lot 1

- Engagement de l'administration communale, les écoles et les associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.

- Mise en place d'une politique communale d'aménagement du territoire (schéma de structure - en cours, réflexion sur les spécificités et l'évolution des villages, information sur l'urbanisme et le patrimoine, la sécurité routière).
- Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune (cimetière, monuments aux morts...).
- Favoriser les actions intergénérationnelles, par la création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville calquée sur la maison des jeunes Chiny-Florenville.
- Soutenir les actions pour la jeunesse (notamment en termes de mobilité – minibus-, de formation - ex : paysage lors des étévac-, de lieux de rencontres, à la pratique du sport pour les adolescents).
- Action de valorisation et protection de la biodiversité sur la commune de Chiny (eau et zones humides, Natura 2000, talus et fauchage tardif, haies, réserves naturelles, l'implication citoyenne et développement de partenariats dans la gestion des zones vertes...).

Lot 2

- Actions en partenariat avec l'Athénée d'Izel concernant la gestion des espaces verts dans les villages (gestion d'espaces résiduels et communs dans les villages... ex : jardins, talus, verger pédagogique près d'une école par exemple à Chiny).
- Développement d'un projet touristique global en misant sur les atouts de chaque village (randonnée, détente, sports, jeunesse, chasse et pêche) et amélioration des outils de communication (e-tourisme...).
- Sensibilisation et éducation au patrimoine des villages.
- Amélioration de la performance énergétique de la Commune.

Lot 3

Les autres actions sont réparties dans le répertoire.

4. Calendrier 2010

Le projet de calendrier 2010 est présenté.

- 8 mars : Réunion association et population pour le projet de création d'une maison pour association à Jamoigne.
- 22 mars : Finalisation du document par le bureau d'étude.
- 22 mars – 1^{er} avril : Relecture et remarques à transmettre au bureau d'études
- 19 avril - 3 mai: Mise à disposition publique du PCDR
- 4 mai : Exposition et approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention par la CLDR
- 27 mai (à confirmer) : Approbation du projet de PCDR et de première convention par le Conseil communal
- 7 juillet (à confirmer) : Présentation du PCDR en CRAT

5. Approbation du rapport annuel

Une remarque est faite : M. MADAN souligne que le montant pour les aménagements à Suxy est incorrect.

Après prise en compte de cette remarque, le rapport annuel est adopté par la CLDR.

6. Divers

6.1. Communication du PCDR

Il est proposé 3 modalités pour communiquer sur le PCDR :

- le blog
- le bulletin communal
- une exposition publique (1 journée à la maison de village de Chiny – courant mai) avant l'approbation de l'avant projet de PCDR et de première convention

6.2. Relecture du PCDR

Trois personnes se portent volontaires pour relire le document qui sera finalisé par l'auteur de programme le 22 mars. Les remarques seront transmises lors d'une réunion le 1 avril 2010.

Il s'agit de Joëlle DEBATY, Jean-Pierre ALBERT et Hugues BOUSSARD.

6.3. Rencontres de la ruralité 2009

Le compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009 est distribué aux membres de la CLDR présent. Une seconde conférence sera organisée en mai 2010 et les membres de la CLDR seront invités.

6.4. Conférences IEW

La FRW propose aux membres de la CLDR de choisir un sujet de conférence qu'Inter-Environnement Wallonie présentera au second semestre 2010. Un formulaire de choix est distribué en séance et sera envoyé à chaque membre de la CLDR avec le compte-rendu. Il devra être renvoyé à la FRW.

6.5. Sensibilisation « Bois-Energie »

Gervaise ROPARS indique qu'une sensibilisation à la filière Bois Energie sera proposée aux membres de la CLDR au deuxième semestre 2010.

6.6. Autres

- Jean-Pierre ALBERT demande s'il est possible de travailler avec les gens de l'Athénée d'Izel en ce qui concerne le fleurissement des talus. Gervaise ROPARS lui indique le nom de Michaël BAUDRY, professeur en charge de la section environnement à l'Athénée.
- Monsieur ROBLAIN indique que la Chapelle Saint-Loup a été reconstruite sur fonds propre.
- Deux personnes ne sont plus membres de la CLDR (Monsieur PALANGE a démissionné et Monsieur ROUFOSSÉ est décédé). Il serait souhaitable de recomposer une liste cohérente des membres effectifs et des membres suppléants.

Annexes :

- *montage ppt présenté en séance ;*
- *document de travail listant les projets et actions remis en séance.*
- *Formulaire conférence IEW*
- *Compte-rendu des rencontres de la ruralité du 11 décembre 2009*

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

**COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHINY- RÉUNION DE CLDR
DU 22 FÉVRIER 2010.**

PRÉSENTS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	PROUVY
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	MOYEN
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	PROUVY
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	PIN
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	IZEL
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	IZEL
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	CHINY
Murielle	MADAN	Champs devant le Pont, 7	SUXY
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	PROUVY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	JAMOIGNE

EXCUSÉS :

Prénom	Nom	Adresse	Localité
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	TERMES
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette, 2	CHINY
Bruno	HARDY	rue neuve, 33	JAMOIGNE